



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**Commission scolaire des Phares**

## **Un pas de plus vers la réussite de toutes et de tous**

**Rimouski, le 15 février 2005** - Les efforts qui ont été investis par l'ensemble des intervenantes et intervenants de la Commission scolaire des Phares dans la réussite éducative des élèves donnent des résultats concrets et mesurables. La mobilisation générale vers la réussite qui s'est traduite notamment par l'adoption d'un Plan stratégique de cinq ans par la Commission scolaire et l'élaboration de plans de réussite par les écoles a permis de réaliser des gains et de se rapprocher du grand objectif poursuivi: la réussite de toutes et de tous.

En plus de se mesurer dans les résultats des élèves et le taux de diplomation, la réussite se définit aussi par le développement des compétences, des possibilités et des talents, la conscience de ses capacités, le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités, le désir de faire de son mieux, de relever des défis et de devenir un bon citoyen. La réussite touche l'intégralité des personnes, la réalisation de soi et le développement du plein potentiel de l'individu.

La Commission scolaire et les écoles se sont donné des outils pour atteindre les objectifs de réussite, en mesurer les résultats et en rendre compte à la population.

### **La réussite: des résultats mesurables**

Le taux de diplomation est en hausse à la Commission scolaire des Phares. Le taux de diplomation, après sept ans, pour la période de 1996 à 2003 s'établit à 75,1,% (68,% pour les garçons et 82,% pour les filles). Au Québec, pour la même période, le taux de diplomation se situait à 71,6 %. Si l'on tient compte à la fois du taux de diplomation et

du taux de qualification, le taux de réussite à la Commission scolaire des Phares se situe à 85 %. Ce qui signifie que 15 % de nos élèves quittent le système sans diplôme ni qualification. Pour l'ensemble du Québec, le taux de décrochage est de 25 %. Précisons que la notion de qualification inclut des voies différentes qui peuvent permettre à un élève de se qualifier pour poursuivre sa formation ou s'intégrer au marché du travail.

Non seulement la proportion des élèves de la Commission scolaire des Phares qui quittent le secondaire avec un diplôme ou une qualification est largement supérieure à celle obtenue dans l'ensemble du réseau public québécois, mais elle tend à augmenter encore. Par ailleurs, la proportion des élèves de la Commission scolaire qui complètent leurs études primaires à l'âge attendu ou même plus tôt a augmenté au cours des dernières années. Et les taux obtenus par les élèves de la Commission scolaire des Phares se situent constamment au-delà des résultats obtenus dans l'ensemble du réseau public.

Aux examens du ministère de l'Éducation, nos élèves réussissent aussi de mieux en mieux. Si les résultats des élèves de la C.S. des Phares, compilés jusqu'en 2002-2003 affichaient un léger retard par rapport à l'ensemble du réseau, les résultats obtenus lors des épreuves ministérielles de juin 2004 indiquent une hausse importante des taux de réussite. Voici quelques exemples:

- En français 5<sup>e</sup> secondaire (production d'un discours écrit), le taux de réussite des élèves de la Commission scolaire des Phares est passé de 73% à 82,5 %.
- En mathématique 5<sup>e</sup> secondaire, le taux est passé de 75,5 % à 79,2%, de juin 2003 à juin 2004.
- En mathématique de 4<sup>e</sup> secondaire, ces taux sont respectivement de 64,8 % (2003) et 75,1 % (2004).
- En histoire du Québec et du Canada 4<sup>e</sup> secondaire, le taux de réussite est passé de 82,5 % à 93 %!

## **Des investissements qui rapportent aux élèves**

La Commission scolaire a investi dans la réussite, non seulement des énergies mais aussi les montants qui ont été économisés à la suite d'une administration rigoureuse. Ces investissements se sont traduits notamment par des cours supplémentaires offerts aux élèves en vue de leur préparation aux examens, un support aux projets de développement pédagogique, une attention particulière aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, une diversification des approches pédagogiques, l'achat de nouveaux livres pour les bibliothèques des écoles, un support aux projets éducatifs des écoles, un soutien additionnel aux projets culturels, l'achat d'ordinateurs pour les élèves et la modernisation du réseau informatique.

La réussite des élèves est mise au premier rang des orientations et des objectifs des plans de réussite de chaque école. *« Permettre à tous les élèves de réussir, c'est prévoir des moyens différents afin que chacune et chacun puisse développer le maximum de son potentiel. L'atteinte des objectifs de réussite passe par une diversification des moyens et le développement des compétences de chacune et chacun »*, conclut la directrice des services éducatifs à la Commission scolaire des Phares, M<sup>me</sup> Jeannine Bérubé.

-30-

Source: Jeannine Bérubé  
Directrice des services éducatifs  
724-3502